

A la rentrée 2017-2018,

NOUVEAUTE A L'ISMJ

Plus **aucun paiement en espèces** au sein de l'ISMJ !

- ⇒ TOUS les paiements seront effectués via la **plateforme de paiements électroniques sécurisés APSCHOOL**

La mise en place se déroulera en **2 étapes** :

1. Le porte-monnaie électronique

Dès le 1^{er} septembre 2017, chaque élève effectuera ses dépenses de cantine, boissons, ... au sein de l'école à l'aide d'un badge personnel. La plateforme électronique donnera la possibilité aux parents de visualiser quotidiennement l'utilisation du badge.

2. Le paiement des frais et activités

En cours d'année scolaire, les frais et activités pédagogiques seront payables via le système de paiements sécurisés de la plateforme électronique.

En plus de l'historique et du détail des activités dans le compte individualisé de chaque élève, elle offrira la possibilité d'échelonner les paiements.

Un mail d'avertissement sera envoyé lors de l'introduction de tout nouvel élément sur la plateforme.

En pratique,

Via l'école

- ⇒ **Le responsable légal** de l'enfant recevra par courrier toutes les informations nécessaires à son identification sur la plateforme Apschool et son utilisation au plus tard pour le **23/08/17**.
- ⇒ **L'élève** recevra le premier jour de la **rentrée scolaire** son badge personnel via sa titulaire

En tant que responsable légal

- ⇒ A réception du courrier d'informations transmis fin août 2017, il s'agira de **valider** les données de la plateforme Apschool (cette plateforme respecte les règles en vigueur relatives à la vie privée).
- ⇒ Pour le 1^{er} septembre 2017 et tout au long de l'année scolaire, il s'agira à votre convenance de **charger le porte-monnaie** (représenté par le badge) de l'élève pour ses dépenses au sein de l'école.
- ⇒ A réception des mails d'informations sur les **frais et activités**, il s'agira d'**effectuer les paiements** via la plateforme sécurisée Apschool.

Si vous ne disposez ***pas d'accès internet***, une borne de chargement ***bancontact*** sera active à l'accueil de l'école.

Des questions sur l'utilisation de la plateforme Apschool ?
2 séances d'informations seront organisées à l'école :
le lundi **28/08/17** et le jeudi **31/08/17** à **18h**

Rappel : à la (ré)inscription, la **provision de 130 €** doit être versée au **compte BE96 2500 0723 7905** avec en **communication les nom, prénom et option** de l'élève

Service comptabilité